

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2747

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 13

À l'alinéa 27, supprimer les mots :

« À compter du 1^{er} janvier 2021, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.